

RAPPORT PRÉLIMINAIRE D'ÉVALUATION

Maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé



Le présent document a été réalisé par
le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Coordination

Ève-Marie Castonguay
Direction de la recherche et de l'évaluation

Analyse et rédaction

Dominique Fortin
Direction de la recherche et de l'évaluation

Claire Rousseau
Direction de la recherche et de l'évaluation

Collaboration

Mélanie Fiset
Direction de la recherche et de l'évaluation

Coordination de la production et édition

Direction des communications

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour toute information :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626
Ce document peut être consulté
sur le site Web du Ministère :
www.mels.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2015

ISBN 978-2-550-72419-3 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

Table des matières

INTRODUCTION	1
1 PORTRAIT DE LA MATERNELLE 4 ANS TPMD SELON LES DONNÉES ADMINISTRATIVES	2
1.1 L'IMPLANTATION DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES	2
1.2 LE MILIEU SOCIOÉCONOMIQUE DES ÉLÈVES	2
1.3 LA LANGUE MATERNELLE ET LE PAYS D'ORIGINE	4
1.4 LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE	4
2 SYNTHÈSE DES ENTRETIENS TENUS AVEC DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ÉCOLE DE MÊME QUE DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES	5
2.1 LE CONTEXTE D'IMPLANTATION	5
2.2 LE RECRUTEMENT DES ÉLÈVES	5
2.3 L'ORGANISATION DE LA CLASSE ET LE MATÉRIEL	7
2.4 LES RESSOURCES HUMAINES	9
2.5 LE PROGRAMME PÉDAGOGIQUE	10
2.6 LES MODALITÉS DE FINANCEMENT	13
2.7 LE VOLET PARENTS	14
3 OPINION DES ENSEIGNANTES DE MATERNELLE 4 ANS TPMD	16
3.1 L'ORGANISATION DE LA CLASSE (HORAIRE, MATÉRIEL ET LOCAL)	16
3.2 L'INTÉGRATION DE LA MATERNELLE 4 ANS DANS L'ÉCOLE	17
3.3 LA PRÉSENCE D'AUTRES RESSOURCES	17
3.4 L'OBSERVATION DU CHEMINEMENT DES ÉLÈVES	18
3.5 LE VOLET PARENTS	18
3.6 L'APPRÉCIATION DU PROGRAMME PÉDAGOGIQUE	20
CONCLUSION	21

Liste des tableaux

TABEAU 1. RÉPARTITION DES ÉLÈVES DE MATERNELLE 4 ANS TPMD SELON LE RANG IMSE DE L'UNITÉ DE PEUPLEMENT DE LA RÉSIDENCE DE L'ÉLÈVE EN 2013-2014	2
TABEAU 2. RÉPARTITION DES ÉLÈVES DE MATERNELLE 4 ANS TPMD ET DES ENFANTS DE 4 ANS DE RANG IMSE 9 OU 10 DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC, SELON LA RÉGION, 2013-2014	3
TABEAU 3. RÉPARTITION DES ÉLÈVES FRÉQUENTANT LA MATERNELLE 4 ANS TPMD SELON LE SEXE ET LA LANGUE MATERNELLE, 2013-2014	4

INTRODUCTION

La Direction de la recherche et de l'évaluation (DRE) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport s'est vu confier le mandat d'assurer le suivi et l'évaluation de la maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (TPMD), c'est-à-dire d'évaluer la mise en œuvre, la pertinence et les effets de cette nouvelle mesure. Pour remplir ce mandat, elle a mené ou mènera, au cours des prochains mois, plusieurs collectes de données. Le présent document constitue un rapport préliminaire portant sur l'évaluation de la mise en œuvre de la maternelle 4 ans TPMD.

Ce rapport se décline en trois parties. La première présente un portrait de la maternelle 4 ans TPMD dressé à partir de données administratives, notamment le nombre d'élèves et le nombre de commissions scolaires participantes. La deuxième contient une analyse des propos tenus lors des groupes de discussion ayant rassemblé des directrices et directeurs d'école ainsi que des conseillères et conseillers pédagogiques en novembre et en décembre 2013. Enfin, la troisième partie fait état des principaux constats qui émanent du sondage effectué auprès des enseignantes¹ de maternelle 4 ans TPMD en avril et en mai 2014.

¹ Puisque les femmes constituent la très grande majorité du personnel enseignant de la maternelle 4 ans TPMD, le terme *enseignante* est utilisé dans ce document pour désigner l'ensemble de ce personnel.

1 PORTRAIT DE LA MATERNELLE 4 ANS TPMD SELON LES DONNÉES ADMINISTRATIVES

Cette section a pour objectif de dresser un bref portrait des élèves qui ont fréquenté la maternelle 4 ans TPMD en 2013-2014 et des milieux dans lesquels cette classe a été implantée. Dans l'ensemble du Québec, on dénombre un total de 730 élèves inscrits à une maternelle 4 ans TPMD pour l'année scolaire 2013-2014².

1.1 L'IMPLANTATION DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Pour diverses raisons, plusieurs commissions scolaires ont demandé une dérogation à l'égard de la mise en place d'une classe de maternelle 4 ans TPMD. Ainsi, en 2013-2014, sur les 72 commissions scolaires du Québec, 50 l'ont mise sur pied. Toutefois, certaines commissions scolaires comportaient plus d'une classe de maternelle 4 ans TPMD. Les classes « supplémentaires » ont été financées autrement, soit parce qu'elles faisaient partie d'un projet pilote réalisé en collaboration avec la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), soit parce qu'elles étaient prises en charge par la commission scolaire. Les données portent sur l'ensemble des classes de maternelle 4 ans TPMD.

Au total, en 2013-2014, 56 écoles offraient la maternelle 4 ans TPMD. L'enseignement se faisait en français dans 50 d'entre elles et en anglais dans les 6 autres.

1.2 LE MILIEU SOCIOÉCONOMIQUE DES ÉLÈVES

En conformité avec les objectifs de la mesure d'implantation de la maternelle 4 ans TPMD, la grande majorité des élèves de cette classe résidaient dans une unité de peuplement dont l'indice de milieu socioéconomique (IMSE) est de rang 9 ou 10. Ils représentent 86 % de l'ensemble des élèves de cette maternelle. Ainsi, 14 % d'entre eux résidaient dans une unité de peuplement moins défavorisée que ce qui avait été ciblé au départ.

TABLEAU 1. RÉPARTITION DES ÉLÈVES DE MATERNELLE 4 ANS TPMD SELON LE RANG IMSE DE L'UNITÉ DE PEUPLEMENT DE LA RÉSIDENCE DE L'ÉLÈVE EN 2013-2014

Rang IMSE	Nombre d'élèves	Pourcentage (%)
7 ou moins	62	8,5 %
8	41	5,6 %
9	339	46,4 %
10	288	39,5 %
Total général	730	100

² Données tirées du bilan 3 du système Charlemagne en mai 2014.

Dans l'ensemble du Québec, au 30 septembre 2013, 18 579 enfants âgés de 4 ans résidaient dans une unité de peuplement de rang IMSE 9 ou 10. Cela représente 21 % de l'ensemble des enfants de cet âge. Des 730 élèves inscrits à la maternelle 4 ans à temps plein, 627 venaient d'une unité de peuplement de rang IMSE 9 ou 10. On peut donc estimer que 3,4 % des enfants de 4 ans vivant en milieu défavorisé ont fréquenté la maternelle 4 ans à temps plein en 2013-2014.

Comme l'illustre le tableau 2, les proportions les plus élevées d'enfants défavorisés ayant fréquenté la maternelle 4 ans TPMD se trouvent dans les régions de la Côte-Nord, du Centre-du-Québec et de la Capitale-Nationale. À l'inverse, la région de Montréal présente la proportion la moins élevée. Il est à noter que près de 40 % des enfants défavorisés (rang IMSE 9 ou 10) du Québec vivent sur l'île de Montréal.

TABEAU 2. RÉPARTITION DES ÉLÈVES DE MATERNELLE 4 ANS TPMD ET DES ENFANTS DE 4 ANS DE RANG IMSE 9 OU 10 DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC, SELON LA RÉGION, 2013-2014

Région administrative	Maternelle 4 ans TPMD			Enfants de 4 ans		Proportion de la fréquentation (%)
	Total (N)	IMSE 9-10 (n)	IMSE 9-10 (%)	IMSE 9-10 (n)	IMSE 9-10 (%)	
Bas-Saint-Laurent (01)	19	11	1,8	288	1,6	3,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	52	37	5,9	539	2,9	6,9
Capitale-Nationale (03)	47	38	6,1	468	2,5	8,1
Mauricie (04)	30	25	4,0	796	4,3	3,1
Estrie (05)	30	25	4,0	652	3,5	3,8
Montréal (06)	87	79	12,6	7154	38,5	1,1
Outaouais (07)	111	91	14,5	1160	6,2	7,8
Abitibi-Témiscamingue (08)	24	23	3,7	424	2,3	5,4
Côte-Nord (09)	62	54	8,6	561	3,0	9,6
Nord-du-Québec (10)	13	13	2,1	433	2,3	3,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	20	10	1,6	368	2,0	2,7
Chaudière-Appalaches (12)	9	9	1,4	564	3,0	1,6
Laval (13)	15	15	2,4	415	2,2	3,6
Lanaudière (14)	32	31	4,9	1097	5,9	2,8
Laurentides (15)	48	41	6,5	1022	5,5	4,0
Montérégie (16)	95	91	14,5	2241	12,1	4,1
Centre-du-Québec (17)	36	34	5,4	397	2,1	8,6
Ensemble du Québec	730	627	100,0	18 579	100,0	3,4

1.3 LA LANGUE MATERNELLE ET LE PAYS D'ORIGINE

En ce qui concerne la langue maternelle des élèves qui ont fréquenté la maternelle 4 ans TPMD, le français est celle des trois quarts (75,0 %) d'entre eux, suivi de l'anglais (9,6 %) et de l'arabe (4,7 %). Les autres élèves ont notamment comme langue maternelle l'espagnol, le créole, l'italien, l'algonquin et l'innu (tableau 3).

TABLEAU 3. RÉPARTITION DES ÉLÈVES FRÉQUENTANT LA MATERNELLE 4 ANS TPMD SELON LE SEXE ET LA LANGUE MATERNELLE, 2013-2014

		(n)	(%)
Sexe	Féminin	345	47,3
	Masculin	385	52,7
Langue maternelle	Français	549	75,0
	Anglais	70	9,6
	Arabe	34	4,7
	Autres	77	10,5
Total des élèves		730	100,0

Une proportion de 11 % des enfants qui fréquentaient la maternelle 4 ans TPMD ne sont pas nés au Québec. Parmi ceux-ci, 30 % sont nés au Canada, alors que les autres ont vu le jour à l'étranger.

1.4 LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Bien qu'à l'âge de 4 ans, il soit souvent trop tôt pour détecter une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les données administratives révèlent que 1,9 % des enfants de la maternelle 4 ans TPMD, soit 14, étaient reconnus comme des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Un plan d'intervention individualisé adapté à la situation de chacun d'eux a été élaboré par l'école. Les cas de déficience motrice ou auditive ainsi que ceux ayant trait à une déficience intellectuelle constituent la majorité des situations de ces EHDA.

2 SYNTHÈSE DES ENTRETIENS TENUS AVEC DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ÉCOLE DE MÊME QUE DES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES

L'évaluation de la mise en œuvre consiste à recueillir, à analyser et à interpréter de l'information touchant les processus, le fonctionnement et les composantes d'un programme. Ce chapitre est issu de l'analyse des propos recueillis les 25 novembre et 2 décembre 2013 dans le cadre de sept groupes de discussion tenus avec des directrices et directeurs d'écoles primaires (ou avec leurs adjointes et adjoints) où a été implantée la maternelle 4 ans TPMD en 2013-2014. À ces personnes se sont ajoutés quelques conseillères et conseillers pédagogiques, de même que quelques représentantes et représentants d'écoles n'ayant pas mis sur pied de maternelle 4 ans. Un total de 62 personnes ont été rencontrées. Cette synthèse des résultats est présentée en fonction des thèmes qui ont été abordés avec ces personnes, soit :

- le contexte d'implantation;
- le recrutement des élèves;
- l'organisation de la classe et le matériel;
- les ressources humaines;
- le programme pédagogique;
- les modalités de financement;
- le volet *Parents*.

2.1 LE CONTEXTE D'IMPLANTATION

La décision de procéder à l'implantation de classes de maternelle 4 ans TPMD dès septembre 2013 a été confirmée en juin 2013. C'est donc à environ deux mois de la rentrée 2013-2014 que les commissions scolaires ont reçu la confirmation qu'elles devaient, à moins de bénéficier d'une dérogation, mettre en place une maternelle 4 ans TPMD sur leur territoire.

Ce court délai a eu un impact sur l'implantation de la classe, laquelle a dû être organisée très rapidement pendant l'été. C'est notamment au regard de la sélection des élèves, du recrutement des enseignantes et des ressources de soutien, de l'organisation de la classe ainsi que de l'obtention du matériel nécessaire que l'impact a été le plus important.

2.2 LE RECRUTEMENT DES ÉLÈVES

De manière générale, dans le cas des commissions scolaires s'étant engagées dans la démarche, des classes ayant le nombre requis d'élèves ont pu être formées, et ce, malgré le délai serré. Certaines questions ont tout de même été soulevées concernant la méthode de sélection des élèves.

La sélection en fonction de l'indice de milieu socioéconomique (IMSE)

Plusieurs participantes et participants s'interrogent sur la méthode de sélection des élèves en fonction des unités de peuplement de l'IMSE (décile 9 ou 10). Rappelons que les commissions scolaires ont reçu du Ministère une série de codes postaux correspondant à des territoires ayant un rang IMSE 9 ou 10 et que les directions d'école désignées pour mettre sur pied une maternelle 4 ans TPMD devaient déterminer les familles avec enfants de 4 ans résidant dans ces unités de peuplement.

Ainsi, selon les directrices et directeurs d'école, certains enfants d'un ménage défavorisé n'étaient pas admissibles à la mesure puisqu'ils ne résidaient pas dans une unité de peuplement ayant un rang IMSE 9 ou 10, alors que d'autres, résidants dans un tel secteur mais plus favorisés sur le plan socioéconomique, y étaient admissibles. De plus, des enfants pouvaient être admissibles ou non selon le côté de rue où se trouvait leur résidence. Plusieurs parents se sont montrés intéressés à la mesure, mais ont été informés que leur enfant, n'habitant pas dans un secteur ciblé, ne pourrait pas y être inscrit.

Cette problématique semble avoir été particulière dans certaines écoles de milieux urbains, à l'exception évidemment de ceux plus « homogènes » où le quartier complet était composé de codes postaux ayant un rang IMSE 9 ou 10. Dans certains cas, le personnel de l'école connaît très bien les familles de son secteur et a ainsi pu constater certaines incohérences liées à l'utilisation de codes postaux correspondant à l'IMSE. Pour pallier ces incohérences, des directions d'école auraient souhaité avoir un droit de regard sur la méthode de sélection des élèves.

Un risque de stigmatisation

Un autre aspect lié aux critères de sélection des élèves a trait à la crainte de la stigmatisation. Certains parents de familles ciblées comme étant défavorisées sur le plan socioéconomique hésitaient à inscrire leur enfant parce que cela voulait dire, d'une certaine façon, qu'elle ou il éprouvait de grandes difficultés ou que le groupe de maternelle 4 ans serait composé d'enfants qui en ont. Certains intervenants ont eu à convaincre des parents. Selon un participant, dans certains cas, le parent avait l'impression qu'on le stigmatisait dès le départ :

[...] déjà que tu es défavorisé, puis on te stigmatise. On te donne une étiquette et toi, tu en as besoin. C'est un peu ça, le malaise.

On a signalé que ce n'était pas la première fois qu'une « mesure à deux vitesses » était introduite dans le système scolaire. C'est le cas du programme Passe-Partout et de la maternelle à demi-temps, mais quand une école offre ce programme, l'ensemble des familles peuvent y participer, tandis que pour la maternelle 4 ans TPMD, seuls les enfants habitant un secteur dit « défavorisé » sont éligibles.

La façon de communiquer avec les parents

Plusieurs méthodes ont été utilisées pour faire connaître la maternelle 4 ans TPMD aux parents concernés. En milieu rural, en raison du faible nombre de familles, il était plus facile de joindre les parents directement pour leur offrir le service. Ainsi, en utilisant la liste fournie par le Ministère, les écoles communiquaient par téléphone avec les parents susceptibles d'être intéressés par la mesure. En milieu urbain, diverses stratégies ont été mises en œuvre, par exemple des dépliants, des affiches placées dans les épiceries ou l'utilisation du Publisac comme véhicules de transmission de l'information.

De même, le rôle des centres de santé et de services sociaux (CSSS) a été très important pour plusieurs. Ces centres connaissaient très bien les familles de leur territoire qui comptaient de jeunes enfants, notamment les plus défavorisées. En raison des règles de confidentialité les empêchant de transmettre les coordonnées de ces familles, leur rôle a consisté généralement à communiquer avec les parents pour jauger leur intérêt et leur demander s'ils acceptaient de fournir leur numéro de téléphone à l'école pour qu'elle puisse les joindre.

2.3 L'ORGANISATION DE LA CLASSE ET LE MATÉRIEL

Des ajustements nécessaires, mais rien d'insurmontable

De manière générale, l'organisation matérielle de la classe représentait un défi important pour les directrices et directeurs d'école. Certes, il s'agissait de trouver un nouveau local dans un délai assez court, mais ce sont surtout les exigences particulières associées aux jeunes de 4 ans qui ont nécessité certains ajustements. À l'unanimité, on considère que « 4 ans, c'est vraiment petit ». Dans l'ensemble, des ajustements avaient été apportés ou étaient en train de l'être au cours de l'automne pour que les classes puissent se dérouler normalement. La débrouillardise est le terme qui, peut-être, résume le mieux l'ensemble des actions entreprises à cet égard par les directions d'école et les enseignantes.

Un local adéquat

Les échanges ayant porté sur la disponibilité d'un local pour la maternelle 4 ans montrent que les situations ont varié grandement d'une école à l'autre. Dans certains cas, un local adéquat était disponible :

Moi, j'ai été choyée. Il y avait déjà un local avec des toilettes pour la maternelle 4 ans à mi-temps. Quand on a eu la maternelle 4 ans à temps plein, rien n'a changé pour ce qui est du local.

Cependant, dans certaines écoles, des aménagements importants ont dû être effectués. Par exemple, dans un cas, il a fallu entreprendre des travaux pour qu'une toilette se trouve dans la classe, et ainsi éviter aux tout-petits d'avoir à sortir de celle-ci et de risquer de ne pas retrouver leur chemin. Dans un autre cas, la bibliothèque a été déplacée du premier au deuxième étage

pour libérer un local pour la maternelle 4 ans. De manière générale, de multiples ajustements ont dû être apportés pour rendre les locaux fonctionnels et sécuritaires pour des enfants de 4 ans :

Quand les locaux ne sont pas adaptés physiquement pour ces petits-là [...]. Les casiers étaient des portes; ils s’y prenaient les doigts. Il a fallu enlever les portes. Il y a eu des ajustements [...]. Depuis le début de l’année qu’on se charge des ajustements.

Bref, chaque école a dû déployer plus ou moins d’efforts pour s’adapter à la situation et offrir un local adéquat aux enfants de la maternelle 4 ans TPMD. Dans la plupart des cas, ces efforts ont été consentis progressivement au cours des premières semaines de l’année scolaire.

L’accès aux éviers et aux toilettes

Parmi les ajustements ayant dû être apportés, ceux concernant l’accès à l’eau sont apparus comme les plus importants. Bien que les solutions préconisées aient varié grandement d’une école à l’autre, ce problème a été au centre des préoccupations de l’ensemble des participantes et des participants aux groupes de discussion, du moins au moment de la rentrée scolaire. Par exemple, une enseignante devait accompagner onze élèves en même temps aux toilettes.

Bien que les lieux physiques de plusieurs écoles aient été modifiés pour faciliter l’accès à l’eau et aux éviers pour les tout-petits, l’apport d’une ressource supplémentaire a également été fort utile pour gérer certaines situations.

Ils avaient beau être deux, ils ne se souvenaient plus du chemin pour revenir des toilettes. C’est vraiment essentiel, l’aide qu’on a maintenant dans les classes; on ne pourrait plus s’en passer.

L’accès à l’eau pour les jeunes de la maternelle 4 ans n’était pas seulement un problème à l’égard de l’hygiène, mais constituait également une préoccupation sur le plan de la sécurité des élèves. C’est ainsi que la deuxième ressource a été un élément de première importance qui a permis de rassurer les directrices et directeurs d’école ainsi que les enseignantes, notamment en ce qui a trait à la sécurité des élèves au cours de leurs déplacements.

Le matériel

L’introduction de la maternelle 4 ans TPMD a entraîné de nouveaux besoins en ce qui concerne le matériel, lesquels ont été la plupart du temps comblés avant la rentrée scolaire ou au cours des mois suivants. Toutefois, certains répondants et répondantes s’interrogeaient encore au cours de l’automne sur le matériel qui pourrait contribuer à favoriser l’apprentissage des différents éléments du programme. Cependant, cet aspect n’est pas apparu comme un enjeu très problématique lors des échanges.

Les écoles ont utilisé différentes façons pour se procurer le matériel nécessaire (marché aux puces, dons, rotation du matériel avec la maternelle 5 ans, etc.). Dans certains cas, la communauté a été sollicitée pour des dons matériels comme des jouets.

La cour d'école

Par définition, la cour d'école est conçue pour les élèves de 5 ans ou plus. Il n'est donc pas étonnant que des modifications aient dû y être apportées, par exemple pour rendre accessibles certaines balançoires aux petits de 4 ans.

Les écoles dont la cour avait été modernisée récemment ont eu moins de difficultés à accommoder la maternelle 4 ans que les autres, mais certains élèves de 4 ans n'ont tout simplement pas eu accès aux structures de jeux de la cour d'école, du moins dans les premiers mois de l'année scolaire. Sur ce sujet également, les réflexions se poursuivaient à la fin de l'automne quant aux mesures pouvant permettre d'accommoder la maternelle 4 ans.

2.4 LES RESSOURCES HUMAINES

Le profil de l'enseignante

Compte tenu du court délai de mise en œuvre de la maternelle 4 ans, les écoles ont connu très tard le nom de l'enseignante qui y serait affectée. En dépit de cette contrainte, certains facteurs devaient être considérés dans le choix de l'enseignante. Un directeur a mentionné qu'il était important que les ressources impliquées dans la maternelle 4 ans soient favorables au projet, alors qu'un autre a fait part de sa préoccupation à l'égard du degré de motivation de l'enseignante : « Est-ce quelqu'un qui en a ras le bol et veut s'en aller? » Le nombre d'années d'expérience variait beaucoup d'une école à l'autre. Certaines enseignantes avaient une expérience au préscolaire, d'autres non.

Sauf quelques exceptions, les enseignantes ont relevé le défi haut la main selon les directrices et directeurs consultés. Certaines avaient toutefois sous-estimé ce que demandait le fait d'enseigner à des tout-petits et ont eu besoin de soutien durant les premières semaines. Pour d'autres, une des difficultés se situait dans les relations avec les parents, notamment la façon de s'adresser aux parents de milieux défavorisés.

La deuxième ressource

Selon tous les répondants et répondantes, la possibilité d'intégrer une deuxième ressource à la classe de maternelle a été un élément essentiel à la réussite du projet.

Dans plusieurs écoles, une technicienne en éducation spécialisée (TES) a été engagée comme ressource additionnelle. Cette personne travaillait en moyenne de 15 à 25 heures par semaine. D'autres écoles, moins nombreuses, ont opté pour une éducatrice du service de garde pour le

soutien offert à des moments déterminés. Dans certains cas, l'horaire des préposés aux élèves handicapés (PEH), qui avaient déjà un lien d'emploi avec l'école, a été prolongé.

Le choix du type d'aide dépendait de la situation de chaque milieu, c'est-à-dire de la disponibilité des ressources. Dans au moins une école, il s'agissait d'une personne qui travaillait au service de garde et qui étudiait en techniques d'éducation spécialisée. Il a aussi été mentionné qu'engager une éducatrice ou un PEH permettait d'offrir un plus grand nombre d'heures de soutien à l'enseignante.

Le partage des responsabilités

Comme plusieurs ressources sont impliquées dans le déploiement de la maternelle 4 ans TPMD, les directrices et directeurs d'école de même que les conseillères et conseillers pédagogiques rencontrés considèrent qu'il est essentiel de bien établir dès le départ le partage des responsabilités dans la classe. Ainsi, l'enseignante est la personne responsable et les autres ressources jouent un rôle de soutien. Si cela n'est pas énoncé clairement d'entrée de jeu, une certaine confusion peut s'installer, d'autant plus qu'à certains moments plus d'une autre ressource que l'enseignante peut être mise à contribution :

Nous avons la chance d'avoir une jeune qui fait un stage en ergothérapie. Cela fait que, des fois, elles se retrouvent quatre en classe. L'enseignante est contente d'avoir du soutien, mais parfois c'est trop.

Bien que, dans certains cas, l'accompagnement de la direction d'école et de la conseillère ou du conseiller pédagogique ait contribué à clarifier les rôles, une certaine confusion persistait encore à la fin de l'automne quant au partage des responsabilités, que ce soit en classe ou à l'heure du dîner et de la récréation.

Il est à noter que le rôle de l'intervenant-parent n'a pas été mentionné au cours des discussions de groupe.

2.5 LE PROGRAMME PÉDAGOGIQUE³

La satisfaction globale

Il y a consensus voulant que le document énonçant le programme pédagogique est « bien fait », clair et de qualité, et qu'il répond aux attentes. D'après les directrices et directeurs d'école, les enseignantes ont été rassurées en le recevant (trop à la dernière minute cependant). Quelques personnes jugent même qu'il est mieux conçu que le programme de la maternelle 5 ans.

³ Le programme pédagogique fait référence ici au document suivant, accessible sur le site Web ministériel : GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2013). *Projet de programme d'éducation préscolaire – Maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé*, 37 p., version du 9 juillet.

L'appropriation du programme

Beaucoup de travail et d'efforts ont été consentis dans les différents milieux pour l'appropriation du programme. Compte tenu de sa nouveauté, il était en effet nécessaire que les enseignantes se familiarisent avec celui-ci, surtout si elles n'avaient pas ou que peu d'expérience en enseignement au préscolaire.

Le début de l'année scolaire a été difficile dans certains milieux, compte tenu du court délai à respecter pour la préparation de la maternelle 4 ans TPMD (classe, programme, etc.). Plusieurs directions d'école ont dû accorder du temps à leur enseignante pour lui permettre de prendre connaissance du programme et d'être à même de l'utiliser. Certains directeurs et directrices jugent que cela a exigé beaucoup d'efforts pour une seule classe. Selon des répondantes et des répondants, une appropriation du programme est encore à faire, au moment des entretiens par les enseignantes, pour qu'elles comprennent bien comment aider l'enfant à développer certaines compétences.

Dans la majorité des milieux, les professionnels des services éducatifs, plus particulièrement les conseillères et conseillers pédagogiques, ont travaillé avec l'école pour l'appropriation du programme pédagogique. Dans certains cas, le personnel de direction a aussi participé à cet exercice :

Je l'ai un peu défait en morceaux [...]. Alors, j'ai recommandé à l'enseignante, pour chacun des critères, de donner régulièrement aux parents une rétroaction, qui n'était pas tellement quantitative mais qualitative, de leur dire ce qu'on voulait faire travailler. On n'a pas ajouté de choses parce que, pour chacun des critères, il y a déjà beaucoup d'éléments.

Des conseillères et conseillers pédagogiques présents aux groupes de discussion ont souligné le défi qu'a représenté l'accompagnement des écoles dans un contexte où le temps manquait pour leur permettre de se préparer. De plus, ils ont mentionné avoir fait plusieurs petits réajustements dans l'intervention en classe au fur et à mesure de l'appropriation du programme.

La compréhension du programme

Pour les personnes rencontrées, le programme permet de saisir les « intentions pédagogiques » et de développer une intervention comportant des objectifs précis à atteindre pour l'élève.

Le programme pédagogique a été très bien accepté chez nous; nous le voyons comme un programme d'activités. L'enseignante s'y réfère constamment dans sa planification d'activités. Il y a déjà des idées sur la façon de le mettre en branle, puis elle en discute avec la conseillère pédagogique.

Il leur apparaît très important de développer une approche particulière aux enfants de 4 ans, distincte de celle utilisée pour les 5 ans. Il existerait un flou à cet égard selon certaines personnes. Celles-ci auraient aimé disposer d'une étude comparative avec le programme de maternelle 5 ans, pour mieux cerner ce qui s'applique à l'un et à l'autre programme. Toutefois, pour les enseignantes ayant une expérience au préscolaire, le programme permet de saisir les différences entre les deux.

En outre, le programme de la maternelle 4 ans est suffisamment souple pour que des ajustements puissent y être apportés en fonction des caractéristiques des élèves, qui changent chaque année. Il est jugé important que le programme ne soit pas trop spécifique et qu'il laisse place à ces ajustements et à cette couleur locale.

Plusieurs ont dit mettre l'accent en classe sur le jeu, la socialisation et la motricité, du moins au cours des premiers mois, « tout en faisant de petites leçons » à l'aide de ces activités. Il est important pour tous de toujours garder comme toile de fond la notion de développement global de l'enfant.

Pour bon nombre de personnes, le fait d'accueillir des enfants de milieux défavorisés entraîne forcément des ajustements au programme, car beaucoup d'éléments sont à travailler et du rattrapage est nécessaire. Parfois, le matériel prévu en classe ne peut pas être utilisé, compte tenu du retard des enfants. Dans certaines classes, des spécialistes sont appelés à donner du renfort (ex. : orthopédagogue). Plusieurs participantes et participants aux groupes de discussion ont mentionné que des enfants requéraient une plus grande attention, car ils étaient arrivés « avec de très grandes difficultés ».

À partir d'objectifs à atteindre avec chaque enfant, le programme permet d'échanger avec les parents. Cela est aidant dans un contexte où certains d'entre eux ont des attentes élevées (par exemple, certains souhaitent que leur enfant sache écrire à 4 ans). À cet égard, le programme sert d'appui aux discussions avec eux. Ainsi, il apparaît important de discuter du programme pédagogique avec les parents pour éviter, notamment, qu'ils aient l'impression que leur enfant « fait sa maternelle deux fois ». Plusieurs écoles profitent des rencontres avec les parents pour aborder cet aspect.

La question du bulletin

Les milieux concernés avaient généralement bien compris qu'il n'existait aucun bulletin pour la maternelle 4 ans TPMD. Quelques milieux ont cependant conservé l'appellation « bulletin ».

Plusieurs écoles ont fait le choix de créer un substitut à ce document et ont accueilli les parents individuellement à une date fixée d'avance, tout comme pour la remise des bulletins. Les échanges ont alors porté sur les compétences à développer et à travailler en classe ainsi que l'évolution de leur enfant. « On est dans l'éveil, non pas dans l'évaluation. » Des communications peuvent être acheminées également aux parents (parfois chaque semaine).

Plusieurs participantes et participants ont souligné le manque de logique ou de cohérence entre les classes de maternelle 4 ans à mi-temps et celles à temps plein, les premières ayant des exigences plus élevées avec le bulletin prescriptif.

2.6 LES MODALITÉS DE FINANCEMENT

Pour assumer les coûts associés à l'ajout d'une classe d'élèves, une enveloppe de 8,1 millions de dollars est consacrée à la mise en œuvre de la maternelle 4 ans TPMD. Cette somme inclut un montant forfaitaire de 23 000 \$ pour chaque groupe, ce qui permet d'offrir à l'enseignante un appui se traduisant par une ressource en classe, et une allocation de 67 \$ par élève destinée à l'organisation de rencontres favorisant le rapprochement entre les parents et le milieu scolaire.

Pour ce qui est de la somme de 23 000 \$, bien que soit jugé très utile l'apport d'une ressource supplémentaire, plusieurs estiment qu'elle est insuffisante : « Ce montant représente "une demi-TES", et encore, il faut qu'elle soit en début de carrière. » De plus, l'ouverture d'une classe de maternelle 4 ans entraîne diverses dépenses supplémentaires, car « une classe d'élèves de 4 ans, ce n'est pas comme une classe d'élèves de 5 ans » pour ce qui est du matériel nécessaire. Dans certains cas, la commission scolaire a aidé financièrement, mais il n'est pas certain que cette contribution sera renouvelée dans le futur. Certains avancent qu'un budget aurait dû être prévu pour l'ouverture de cette classe.

D'autres dépenses doivent être assumées par l'école ou par les parents, particulièrement le dîner à l'école ou le transport le midi.

Admettons que c'est 400 \$ et quelque pour l'année [...] c'est beaucoup pour une famille démunie. Si vous voulez vraiment atteindre votre cible, il faut que ça ne coûte rien de rester à l'école le midi ou le transport des enfants.

Un financement supplémentaire permettrait d'éviter de faire assumer des frais aux parents, ce qui favoriserait une adhésion plus importante à la maternelle 4 ans TPMD par les familles défavorisées.

Quant au montant de 67 \$ par élève associé au volet *Parents*, il semble que son objet ne soit pas clair pour tous. Toutefois, comme les entrevues ont eu lieu à l'automne, il était trop tôt pour évaluer de façon définitive l'importance de cette allocation dans l'organisation des rencontres visant à rapprocher les parents du milieu scolaire. Un directeur a mentionné que cette somme était tout simplement intégrée à l'enveloppe globale destinée à la maternelle 4 ans TPMD. Plusieurs considèrent que ce montant est insuffisant, surtout dans le cas où l'école souhaite solliciter des ressources spécialisées extérieures.

Enfin, la confirmation tardive du financement, c'est-à-dire au début de l'année scolaire, n'a pas aidé à l'organisation des classes. Il est difficile de planifier des services quand les ressources financières disponibles ne sont pas connues.

2.7 LE VOLET PARENTS

Il se dégage des propos des directrices et directeurs d'école qu'il existe des disparités importantes dans l'offre, l'organisation et la nature des activités proposées aux parents. Au moment des entretiens, soit en novembre et en décembre 2013, certaines écoles avaient déjà planifié leurs rencontres pour l'année et déterminé le thème de chacune, tandis que d'autres en étaient à un stade embryonnaire.

L'organisation des rencontres

Un consensus veut que les rencontres informelles en début d'année, par exemple les journées portes ouvertes, aient beaucoup de succès auprès des parents. Ces rencontres leur permettent de faire connaissance avec les enseignantes et conduisent à une meilleure participation aux autres rencontres qui ont lieu durant l'année scolaire. Pour inciter les parents à venir à l'école, différents moyens sont utilisés (organiser un spectacle, offrir une collation ou un repas, etc.).

Pour ce qui est du meilleur moment de la journée pour organiser des rencontres avec les parents, les réponses varient. Pour plusieurs, les rencontres de jour sont idéales pour les activités parents-enfants et cette période semble faciliter la participation parentale. Pour les activités se déroulant le soir, certains parents doivent faire face à des contraintes au regard de la garde de leurs enfants ou du transport. Cependant, pour d'autres parents, il est plus difficile d'aller à l'école le jour puisqu'ils travaillent. Dans un milieu, un sondage mené auprès des parents en début d'année scolaire a révélé que le début de la soirée convenait le mieux pour des rencontres à l'école. Pour inciter les parents à participer aux rencontres le soir, certaines écoles offrent le service de garde pendant la durée de celles-ci. Une participante a parlé d'une carte « VIP » remise aux parents en début d'année pour les inciter à passer à l'école n'importe quand.

Par ailleurs, il est important de prendre en considération les caractéristiques des parents. De manière générale, les parents de milieux défavorisés peuvent avoir développé de la méfiance à la suite d'expériences plus ou moins négatives avec l'école dans le passé, ce qui peut avoir une influence sur leur implication. Certains sont « sur la défensive » lorsqu'ils sont invités à l'école pour une rencontre de groupe ou même une rencontre de suivi avec l'enseignante, et il arrive souvent qu'ils ne s'y présentent pas. On affirme donc accorder beaucoup de soin à l'invitation qui est transmise aux parents de venir à l'école.

Par exemple, l'enseignante a utilisé cette fois une approche plus personnalisée, et on a eu un taux de réponse de presque 100 %. Il faut vraiment aller chercher le petit côté personnel. Ce n'est pas une rencontre d'information; c'est plus que ça.

Le contenu des rencontres

Pour ce qui est des thèmes abordés, les répondantes et les répondants ont mentionné le développement affectif, les habiletés sociales, la discipline, le développement moteur, l'alimentation, le jeu, les habiletés parentales, les compétences parentales, l'éveil à la lecture et le langage. Quelques personnes considèrent qu'il aurait été aidant de disposer d'une liste des types d'activités à proposer lors des rencontres avec les parents pour la maternelle 4 ans. Des écoles ont organisé une sortie culturelle avec les enfants et les parents (théâtre, bibliothèque ou musée).

Pour l'animation des rencontres avec les parents, plusieurs milieux se sont inspirés de l'approche Passe-Partout. Dans certains cas, l'intervenante de Passe-Partout vient animer ces rencontres, seule ou avec l'enseignante. D'autres écoles, moins nombreuses, s'inspirent du modèle de la stratégie d'intervention *Agir autrement*. Dans un établissement, l'intervenante de Québec en forme donnait certains ateliers le jour.

Plusieurs répondantes et répondants ont mentionné organiser des activités animées par un orthopédagogue, un psychoéducateur, un psychologue ou un autre professionnel. Un milieu aurait voulu offrir une activité sur le thème de la violence familiale, mais n'avait pas réussi, au moment de la tenue des groupes de discussion, à obtenir la collaboration du centre local de services communautaires (CLSC). Pour une répondante, la personne significative est l'enseignante; c'est elle qui doit faire le lien avec le parent.

Toutefois, pour d'autres, il est exclu d'inviter des spécialistes à ces rencontres :

On ne veut pas quelque chose qui part d'en haut; on ne veut pas de spécialiste pour venir donner une formation aux parents [...]. Je sais que les parents viennent de milieux très fragiles et que beaucoup ont eu des expériences très négatives à l'école [...]. Ces gens-là ont besoin qu'on les reconnaisse comme les spécialistes des besoins de leur enfant. Tranquillement, je construis un lien de confiance.

La pertinence du volet Parents

Il existe un consensus selon lequel le volet *Parents* est un élément très positif de la maternelle 4 ans TPMD. Plus d'une personne rencontrée a mentionné qu'il s'agit d'une valeur ajoutée, que c'est « gagnant » pour développer la collaboration entre les parents et le personnel de l'école. Il s'agit d'une occasion pour les parents d'entrer dans l'école, et cet aspect revêt une plus grande signification pour les milieux défavorisés compte tenu des réticences de plusieurs envers l'école. Il est également ressorti de la discussion que le volet *Parents* est tout à fait en rapport avec les objectifs plus larges de l'école en matière d'ouverture à la communauté.

Plusieurs participantes et participants aux groupes de discussion ont dit trouver élevé le nombre de dix rencontres prévues durant l'année : « Il reste que, pour nous, c'est une charge qui s'ajoute à toute la nouveauté de cette classe-là. »

3 OPINION DES ENSEIGNANTES DE MATERNELLE 4 ANS TPMD

Un sondage électronique mené en avril et en mai 2014 visait à connaître le point de vue du personnel enseignant de la maternelle 4 ans TPMD sur la mise en place de cette classe. Contrairement aux groupes de discussion, qui ont rassemblé notamment des directrices et directeurs d'école, ce sondage a été effectué au moment où l'année scolaire était très avancée. Les quelque 44 répondantes au sondage ont fait part de leur avis sur les aspects suivants :

- l'organisation de la classe;
- l'intégration de la maternelle 4 ans à l'école;
- les autres ressources;
- l'observation du cheminement de l'élève;
- le volet *Parents*;
- l'appréciation du programme pédagogique.

De même, le fait d'aborder ces thèmes a été l'occasion pour les répondantes de déterminer les aspects qui pourraient être améliorés dans les années à venir, pour que les classes de maternelle 4 ans TPMD répondent pleinement aux objectifs ayant présidé à leur mise en place.

Un profil varié en ce qui a trait aux années d'expérience

Parmi les 44 répondantes au sondage, la moitié ont plus de 10 ans d'expérience en enseignement, mais les deux tiers ont moins de 5 ans d'expérience en enseignement au préscolaire.

3.1 L'ORGANISATION DE LA CLASSE (HORAIRE, MATÉRIEL ET LOCAL)

À une exception près, l'ensemble des classes ont entrepris l'année de manière progressive, c'est-à-dire avec un horaire allégé au cours des premiers jours. Cette entrée progressive est considérée comme importante par l'ensemble des répondantes.

L'horaire de la journée est jugé adéquat au regard de l'enfant par la grande majorité du personnel enseignant. Cependant, plusieurs ont souligné l'importance de bien doser les périodes d'apprentissage et de pause, par exemple entre les avant-midi et les après-midi, puisque les élèves de 4 ans ont davantage besoin de repos que les autres.

Si un aspect est apparu plus problématique à l'égard de l'organisation matérielle de la classe, c'est celui de l'aménagement du local, notamment pour ce qui est de l'accès aux lavabos et aux toilettes, qui, dans plusieurs cas, n'était pas adapté à des élèves de 4 ans. Sur ce sujet, plus du quart des répondantes ont mentionné que le local ne convenait pas à des élèves aussi jeunes.

Par ailleurs, pour environ la moitié des enseignantes, le matériel disponible est apparu comme insuffisant. Comme il s'agissait d'une « ouverture de classe », plusieurs ont mentionné qu'un budget supplémentaire aurait dû être accordé à cette fin. Certaines enseignantes ont dû

apporter des jeux de la maison pour pallier ce manque de matériel adapté à des enfants de 4 ans. Cette situation semble avoir perduré tout au long de l'année scolaire.

3.2 L'INTÉGRATION DE LA MATERNELLE 4 ANS DANS L'ÉCOLE

Pour la grande majorité des enseignantes, la maternelle 4 ans TPMD s'est intégrée de manière harmonieuse dans l'école. Dans un cas, l'intégration d'un groupe de si jeunes enfants semble avoir été problématique. Notamment, le bruit occasionné par la maternelle 4 ans « a dérangé la responsable de la maternelle 5 ans et a causé de la mésentente avec elle ».

Cependant, la cour d'école n'est pas toujours adaptée à des élèves de 4 ans : près de la moitié des enseignantes ont souligné des lacunes à cet égard. Par exemple, les modules de jeux sont souvent trop hauts pour que les jeunes de 4 ans puissent y accéder.

*La hauteur est plus ou moins adaptée et les jeux, plus ou moins appropriés.
Un bac à sable, un plus grand nombre de balançoires, des tables, de petites maisons seraient souhaitables.*

Dans certains cas, il est prévu que, dans un proche avenir, des améliorations soient apportées à la cour d'école et que celles-ci tiennent compte de ces nouveaux élèves plus jeunes.

Les liens avec les organismes de la communauté

Environ la moitié des enseignantes affirment que des liens ont été établis avec certains organismes de la communauté. Pour l'autre moitié, aucun contact n'a été fait relativement à la maternelle 4 ans TPMD. Il est ici principalement question du CSSS et d'organismes du milieu comme Entraide parents.

3.3 LA PRÉSENCE D'AUTRES RESSOURCES

La grande majorité des enseignantes (38 sur 44) affirment avoir bénéficié du soutien d'une autre ressource en classe. Pour la plupart, l'aide est venue d'une technicienne en éducation spécialisée (TES), alors que, dans quelques cas, ce sont des éducatrices du service de garde qui ont prêté main-forte. Quant au nombre d'heures de travail hebdomadaires de cette ressource additionnelle, il est de 15 ou plus en moyenne dans les deux tiers des cas. Néanmoins, pour plusieurs enseignantes, le nombre d'heures de présence en classe de cette deuxième ressource demeure insuffisant.

Le partage des responsabilités avec la deuxième ressource s'est effectué de manière harmonieuse dans la plupart des cas. L'appui offert pour les activités dans la classe, dont

l'implication dans l'animation des ateliers et des jeux, ainsi que le soutien apporté aux élèves qui ont des problèmes particuliers sont les principales responsabilités attribuées à cette personne.

Par ailleurs, d'autres professionnels peuvent venir de façon sporadique dans les classes de maternelle 4 ans TPMD. Ceux qui ont été le plus souvent mentionnés sont les personnes affectées au programme de francisation, une psychoéducatrice ou un psychoéducateur, une ou un orthophoniste et une ou un orthopédagogue. Notons que, dans plus du quart des cas, l'enseignante a mentionné qu'aucune de ces personnes n'était venue en classe au cours de l'année.

Dans environ trois classes de maternelle 4 ans TPMD sur quatre, un spécialiste en éducation physique apporte sa contribution de manière plus ou moins régulière. Un spécialiste en musique a aussi apporté son aide dans une dizaine de classes, bien qu'il ait été moins souvent mentionné.

3.4 L'OBSERVATION DU CHEMINEMENT DES ÉLÈVES

Bien qu'aucune évaluation ne soit prévue pour les élèves dans la maternelle 4 ans TPMD, des outils permettant d'observer leur cheminement et d'en rendre compte aux parents sont néanmoins utilisés par le personnel enseignant. La grande majorité des enseignantes ont eu recours, au cours de l'année scolaire, à des outils qu'elles avaient elles-mêmes élaborés. De plus, des outils proposés par la commission scolaire ou provenant des autres classes du préscolaire ont été mis à contribution. Une minorité importante d'enseignantes jugent peu satisfaisants les outils utilisés pour observer le cheminement des élèves. Il a été mentionné que des grilles permettant d'évaluer le cheminement de l'enfant seraient utiles.

Quant aux façons de rendre compte aux parents du cheminement de leur enfant, elles sont multiples. La grande majorité des enseignantes ont tenu à cet effet jusqu'à trois rencontres individuelles avec les parents au cours de l'année. D'autres moyens ont aussi été utilisés, comme les agendas scolaires, les communications écrites ou les appels téléphoniques.

3.5 LE VOLET PARENTS

Sur les 44 répondantes, 37 ont affirmé avoir effectué des activités dans le cadre du volet *Parents* de la maternelle 4 ans TPMD. Parmi celles-ci, plus de 60 % ont participé à l'organisation de ce volet. La direction et les autres professionnels de l'école, ainsi que l'animatrice du programme Passe-partout, sont les autres participants à l'organisation de ce volet le plus souvent mentionné. Le portrait est semblable en ce qui a trait aux responsables de l'animation des rencontres se déroulant dans le cadre de ce volet.

La fréquence des rencontres

Depuis le début de l'année scolaire, pour l'ensemble des classes de maternelle 4 ans TPMD où s'est déroulée au moins une rencontre dans le cadre du volet *Parents*, une moyenne de six rencontres ont eu lieu. Dans une proportion de 86 %, le personnel enseignant a toujours ou souvent assisté à ces rencontres. Pour plusieurs enseignantes, la durée et le nombre de rencontres (10) suggérés dans le programme sont beaucoup trop élevés et pourraient être réduits de moitié.

Personnellement, je trouve qu'il y a beaucoup trop de rencontres pendant l'année et qu'elles sont trop longues. Je suggère la moitié de ce qui est demandé, soit cinq rencontres d'une heure par année.

Les thèmes abordés

Les thèmes abordés le plus souvent lors des rencontres avec les parents sont l'émergence de la lecture, la discipline et l'encadrement, le jeu et l'apprentissage, l'estime de soi et la communication parents-enfants. D'autres thèmes ont aussi été mentionnés par les enseignantes, notamment le développement du langage et le lien d'attachement. Certains parents ont souligné qu'il serait important de commencer par les thèmes de la discipline et de l'encadrement ainsi que des habiletés sociales.

La participation des parents

Dans la plupart des écoles, la participation des parents aux rencontres organisées dans le cadre du volet *Parents* a été importante. Seules cinq enseignantes ont affirmé que peu de parents avaient assisté à ces rencontres. La majorité de celles-ci ont eu lieu le jour.

Les conditions gagnantes

Plusieurs conditions gagnantes sont à mettre en place pour favoriser la participation des parents, la plus fréquemment mentionnée étant de connaître leurs préférences en les impliquant et d'« offrir des rencontres structurées sur des sujets proches de leurs besoins ». De plus, pour plusieurs, la présence des élèves favorise la participation des parents, car ceux-ci « aiment voir les réalisations de leurs enfants ».

Pour améliorer les activités liées au volet *Parents*, certaines enseignantes ont également dit souhaiter bénéficier de la collaboration du CLSC ou de l'animatrice du programme Passe-Partout. Dans la même veine, plusieurs ont mentionné que l'organisation et l'animation de ces activités ne devraient pas être laissées à la charge de l'enseignante, qui a déjà beaucoup à faire avec un groupe d'élèves si jeunes. Cela ne veut pas dire que la participation des enseignantes aux rencontres ne soit nécessaire ou même souhaitée par le personnel enseignant.

3.6 L'APPRÉCIATION DU PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

À une exception près, le contenu du programme d'éducation préscolaire a été jugé très satisfaisant ou satisfaisant par l'ensemble du personnel enseignant ayant répondu au sondage. De façon quasi unanime, le programme pédagogique a été jugé très aidant, notamment pour ce qui est de structurer les activités de la classe. Il en est de même de son utilité relativement à la progression des élèves : la très grande majorité des enseignantes estiment qu'il permet à chaque enfant de progresser de façon optimale.

Le programme permet aux enfants de progresser et de cheminer à leur propre rythme. Il leur permet de vivre des réussites à leur niveau ainsi que des expériences positives en rapport avec le milieu scolaire.

Bien que, pour certaines répondantes, la différence entre les notions de piste d'intervention et de piste d'observation ne soit pas claire, les exemples donnés dans le programme ont été appréciés par la majorité. Il a toutefois été mentionné qu'une définition plus précise de ces notions aiderait à leur compréhension.

D'autre part, des répondantes estiment que d'autres aspects du programme auraient avantage à être précisés pour favoriser une meilleure compréhension. C'est le cas, par exemple, de la place de l'observation du cheminement de l'enfant, dont la définition paraît incomplète et peu aidante à une minorité de répondantes. De même, une partie du personnel enseignant (10 %) affirme ne pas saisir correctement la différence entre le programme de l'éducation préscolaire 4 ans et celui de l'éducation préscolaire 5 ans.

CONCLUSION

De manière générale, la maternelle 4 ans TPMD a été bien accueillie, tant par les directions d'école que par les conseillères et conseillers pédagogiques de même que les enseignantes impliquées.

Pour les directions d'école ainsi que les conseillères et conseillers pédagogiques, les irritants soulevés au moment de l'implantation ont trait, pour l'essentiel, au temps de préparation trop court et à l'utilisation des codes postaux liés à l'IMSE comme méthode de sélection des élèves.

Bien que la préoccupation relative à la façon de joindre les enfants de familles défavorisées soit partagée par tous, la méthode de sélection est jugée incohérente pour plusieurs. Exclure des familles parce que leur résidence ne se situe pas dans un secteur dont le rang IMSE est de 9 ou 10, alors qu'elles sont défavorisées, apparaît à certains inéquitable.

Dans l'ensemble, les directions et le personnel des écoles ont fait preuve d'imagination et apporté les ajustements nécessaires au cours de l'automne pour que les classes puissent se dérouler normalement.

Le personnel enseignant et la ressource de soutien ont généralement été recrutés à temps pour le début des classes, et la possibilité d'intégrer une deuxième ressource est jugée essentielle par l'ensemble des personnes rencontrées.

Le programme pédagogique a été très bien reçu et a permis de rassurer les enseignantes compte tenu de la nouveauté du projet et du court délai de préparation. Ce programme est considéré comme assez flexible pour permettre d'apporter des ajustements en fonction des caractéristiques des élèves et du milieu scolaire.

Le volet *Parents*, c'est-à-dire le souci de systématiser l'implication parentale dans la démarche, a aussi fait l'objet de commentaires très positifs. Il existe un consensus sur l'importance de faire les efforts nécessaires pour favoriser la participation des parents, ce qui n'est pas évident en milieu défavorisé. Il apparaît cependant que ce volet n'est pas appréhendé de la même façon par tous : pour certains, il inclut les activités habituelles d'accueil et d'intégration des parents au milieu scolaire, tandis que pour d'autres, les activités du volet *Parents* doivent être spécifiques et distinctes.

Selon l'ensemble du personnel enseignant sondé, l'intervention mise en place dans le cadre de la maternelle 4 ans TPMD répond pleinement (61 %) ou assez (39 %) aux besoins des enfants visés, c'est-à-dire ceux venant de milieux défavorisés.

La maternelle 4 ans permet aux enfants de milieux défavorisés de baigner dans un univers plein de stimuli [...]. Les progrès sont très importants; ils sont visibles pour les parents et le personnel enseignant.

Au-delà de ce constat positif général très largement partagé, le personnel enseignant a mis en lumière certains aspects dont la prise en considération au cours des prochaines années permettrait de répondre davantage aux besoins des enfants. L'aspect le plus souvent mentionné est le nombre de 18 élèves par classe, qui apparaît beaucoup trop élevé. On ne comprend pas pourquoi celui-ci est supérieur à celui des centres de la petite enfance (CPE) pour des enfants du même âge, d'autant plus qu'à la maternelle 4 ans il s'agit d'enfants de milieux défavorisés. Il semble que pour plusieurs, les heures de présence en classe de la deuxième ressource soient insuffisantes pour ce nombre jugé trop élevé. Renforcer cette présence s'avère très important pour la suite des choses. Ainsi, diminuer le nombre d'élèves par classe permettrait, selon une bonne partie du personnel enseignant consulté, de consacrer davantage de temps aux enfants et ainsi de mieux répondre à leurs besoins.

L'entrée progressive en classe est considérée comme essentielle et, selon plusieurs, devrait s'étaler sur deux semaines. De même, à l'instar du personnel de direction et des conseillères et conseillers pédagogiques, une partie du personnel enseignant s'interroge sur la méthode de sélection des élèves, qui ne peut s'appliquer à tous les milieux et entraîne parfois des injustices. Enfin, certains ont mentionné que resserrer les liens avec l'animatrice du programme Passe-Partout serait une avenue intéressante pour consolider la réponse aux besoins des élèves.

L'implantation de la maternelle 4 ans TPMD dans 56 écoles du Québec en septembre 2013 a nécessité des ajustements importants de la part des directions d'école et du personnel enseignant, tant sur le plan de l'organisation des lieux que sur celui de l'intégration des nouveaux élèves à la vie de l'école. La pertinence du projet fait consensus parmi les participantes et les participants aux groupes de discussion, bien que des questions demeurent quant à l'harmonisation de la maternelle 4 ans TPMD avec la maternelle 4 ans à mi-temps, mais aussi avec l'ensemble des cycles du primaire, qui s'échelonneront dorénavant sur huit ans.

Un rapport final d'évaluation de la mise en œuvre de la maternelle 4 ans TPMD sera produit au printemps 2016. Il comportera les résultats d'un sondage mené auprès des parents des élèves de la maternelle 4 ans TPMD en 2013-2014 et de ceux des élèves de la maternelle 5 ans en 2014-2015 dans les mêmes milieux scolaires. Il présentera également les résultats de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE), utilisé auprès des enseignantes de la maternelle 5 ans en 2014-2015. Cette enquête permettra de comparer la situation des élèves de 5 ans ayant intégré une maternelle 4 ans TPMD en 2013-2014 avec celle des autres. Les questions auxquelles les enseignantes auront à répondre dans le cadre de cette enquête porteront sur cinq aspects du développement des enfants :

- la santé physique et le bien-être;
- les compétences sociales;
- la maturité affective;
- le développement cognitif et langagier;
- les habiletés de communication et la connaissance générale.

